



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 17 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Vincent MELCION, Olivier IBARRA, Eric REGEARD, Luc BENARD, Pauline ARMYNOT, Julie BARBEILLON-DEME, Jonathan BARBIER, Roger DELEGLISE, Yannick LETELLIER, Chantal MORELLO, Amélie PLAULT, Lydie QUENET, Jérémy RAVEZ et Sophie RICHARD.

A été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Lydie QUENET

Conseillers en exercice : 14 – Présents : 14 – Votants : 14

Approbation du procès-verbal du lundi 3 mars 2025

M. le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal du 3 mars 2025.

Vote à main levée :

Votants : 14

Pour : 14

Contre :

Abstention :

Ordre du Jour

- 1- Budget Commune : Approbation du Compte Financier Unique 2024
- 2- Budget Commune : Affectation du résultat de fonctionnement
- 3- Vote des Taux d'Imposition 2025
- 4- Vote des subventions 2025 aux associations
- 5- Budget Commune : Vote du Budget Primitif 2025
- 6- Budget annexe Assainissement : Approbation du Compte Financier Unique 2024
- 7- Budget annexe Assainissement : Affectation du résultat de fonctionnement
- 8- Budget annexe Assainissement : Vote du Budget Primitif 2025

Points divers

1 - BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente le Compte Financier Unique 2024 du budget communal, les sections de fonctionnement et d'investissement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé	Réalisé	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011 - Charges à caractère général	173 643,56		
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	98 202,20		
61 - SERVICES EXTERIEURS	46 870,35		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 418,01		
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 153,00		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	350 173,94		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 235,00		
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 730,38	72 793,19	70 - Produits des services, domaine et ventes diverses
64 - CHARGES DE PERSONNEL	343 208,56	60 320,00	73 - Impôts et taxes
014 - Atténuations de produits	32 019,00	320 923,00	731 - Impositions directes
65 - Autres charges de gestion courante	49 276,89	220 336,26	74 - Dotations et participations
66 - Charges financières	22 094,40	17 187,92	75 - Autres produits de gestion courante
67 - Charges spécifiques	12,00		77 - Produits spécifiques
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0,00	319,70	013 - Atténuations de charges
Total dépenses réelles	627 219,79		
Total dépenses d'ordre	20 305,81	707 923,83	Total recettes réelles
Total dépenses de fonctionnement	647 525,60	691 880,07	Total recettes de fonctionnement
		44 354,47	excédent

Pour la section de fonctionnement :

- Recettes : 691 880,07€
- Dépenses : 647 525,60€
- Soit un excédent de : 44 354,47€
-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé	Réalisé	RECETTES D'INVESTISSEMENT
12 - ACHAT MATERIEL MOBILIER	2 155,99		
42 - VOIRIE - EFFACEMENT RESEAUX SDE	17 294,71	4 261,98	42 - VOIRIE - EFFACEMENT RESEAUX SDE
53 - DOCUMENT D'URBANISME	1 338,00		
59 - SALLE DES FETES			
61 - VESTIAIRES/PONT	7 850,58		
65 - CIMETIERE			
67 - EGLISE			
68 - GROUPE SCOLAIRE	1 968,02		
73 - AMENAGEMENT PAYSAGER	49 817,52	13 321,91	73 - AMENAGEMENT PAYSAGER
76 - AMENAGEMENT DU BOURG	219 190,88	224 521,22	76 - AMENAGEMENT DU BOURG
		10 000,00	77 - ZONE HUMIDE
78 - MAIRIE			
Total dépenses opérations d'invest.	299 615,70	252 105,11	Total recettes opérations d'invest.
		101 414,90	10 - Dotations, fonds divers et reserves
		5 525,29	13 - Subventions d'investissement reçues
16 - Emprunts et dettes assimilés	67 486,57		16 - Emprunts et dettes assimilés
Total dépenses réelles hors opérations	67 486,57	106 940,19	Total recettes réelles hors opérations
		20 305,81	Total recettes d'ordre
Total dépenses d'investissement	367 102,27	379 351,11	Total recettes d'investissement
		12 248,84	excédent



Pour la section d'investissement :

- Recettes : 379 351,11€
- Dépenses : 367 102,27€
- Soit un excédent de : 12 248,84€

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur REGEARD et le charge d'assurer la présidence du conseil pour soumettre le compte financier unique 2024 de la commune au vote des conseillers municipaux. Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, il quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé, considérant qu'il n'y a aucune remarque à formuler, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**

- D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2024
- D'ARRETER ainsi les comptes 2024 du budget communal.

2- BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire propose de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement, en toute prudence par rapport au contexte actuel.

Constatant que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 44 354,47€
- un excédent 2023 reporté de : 16 043,76€
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 60 398,23 €

- un excédent d'investissement de : 12 248,84€
- un excédent 2023 reporté de : 61 479,03€
- Soit un excédent d'investissement cumulé de : 73 727,87€
- et un excédent des restes à réaliser de : 27 078,85€
- Soit un excédent de financement de : 46 649,02€

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Résultat de fonctionnement au 31/12/2024 :

Je vous propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Section de fonctionnement (article 002) : 60 398,23€
- Section d'investissement (article 1068) : 0€



Résultat d'investissement

- Reporté en recettes d'investissement (article R001) **73 727,87€**

M. le Maire propose de passer au vote.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (14 voix Pour) :**

DECIDE D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

- Part affectée à la section de fonctionnement (article 002) : **60 398,23€**
- Excédent d'investissement : **73 727,87€** reporté en recettes d'investissement (article R001)

3- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Rapporteur : Vincent MELCION

Les taux d'imposition votés en 2024 sont :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 41.89 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 47.25 %
- Taxe d'habitation (TH) : 19.95 %

M. le Maire propose de voter les taux d'imposition 2025 à l'identique de ceux de 2024.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix Pour) :**

- **DE FIXER** les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 41.89 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 47.25 %
 - Taxe d'habitation (TH) : 19.95 %
- **CHARGE M. le Maire**
- De notifier cette décision aux services préfectoraux
 - De transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

4- VOTE DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire propose le versement des subventions suivantes. Les montants ont été étudiés par la Commission Finances.

<i>Tiers</i>	<i>Subventions 2023</i>	<i>Subventions 2024</i>	<i>Subventions 2025</i>	<i>Observations 2025</i>
ACCA TREVERIEN	210,00	210,00	200,00	
ANCIENS COMBATTANTS	210,00	610,00	200,00	
APE LES CANAILLES DU CANAL	210,00	210,00	200,00	



COMITE DES FETES	750,00	750,00	700,00	
LES COMEDIENS AMATEURS TREVERIEN	0,00	0,00	0,00	Mise à dispo SDF
LA TOUR TREVERIENNAISE	210,00	210,00	200,00	
DE L'ART DANS LES EPINARDS	210,00	210,00	200,00	
LE TIGRE JAUNE		210,00	0,00	Mise à dispo SDF
GYM SENIORS			200,00	
QI HARMONY			0,00	Mise à dispo SDF
AMIS DU MOULIN DU CHÊNE HUBY			0,00	
Sous total Associations communales	1 800,00	2 410,00	1 900,00	
Football Club Tinténia Saint-Domineuc	170,00	130,00	140,00	28 licenciés à 5€
Saint-Domineuc Tennis Club		65,00	40,00	8 licenciés à 5€
TCHBC Handball			60,00	12 licenciés à 5€
USTSD Badminton St Do			15,00	3 licenciés à 5€
La Houquette La Baussaine			200,00	
ADMR	300,00	300,00	250,00	
COMICE PLEUGUENEUC	0,00	923,00	0,00	
FAMILLES RURALES Accueil de loisirs	0,00	243,00		
TOTAL	2 270,00	4 071,00	2 605,00	

Etant membres d'association, les élus ci-dessous ne prennent pas part au vote :

- Monsieur Vincent MELCION, le Maire
- Madame Lydie QUENET, conseillère municipale
- Madame Sophie RICHARD, conseillère municipale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des votants (11 voix Pour)

- **De VALIDER** le versement de ces subventions aux associations ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

5- BUDGET COMMUNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente la section de fonctionnement en dépenses et recettes.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2025	Budget primitif 2025	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
011 - Charges à caractère général	176 640,00		
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	100 400,00	60 398,23	002 - Excédent de fonctionnement reporté
61 - SERVICES EXTERIEURS	50 010,00		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	25 030,00	74 250,00	70 - Produits des services, domaine et ventes diverses
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 200,00		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	362 040,00	58 405,00	73 - Impôts et taxes
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 540,00	310 000,00	731 - Impositions directes
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 000,00		
64 - CHARGES DE PERSONNEL	351 500,00	215 652,82	74 - Dotations et participations
014 - Atténuations de produits	32 020,00	15 577,00	75 - Autres produits de gestion courante
65 - Autres charges de gestion courante	51 070,44		
66 - Charges financières	23 000,00	600,00	013 - Atténuations de charges
67 - Charges spécifiques	150,00		
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	630,00		
Total dépenses réelles	645 550,44	734 883,05	Total recettes réelles
021 - Virement à la section d'investissement	73 959,30		
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	15 373,31		
Total dépenses d'ordre	89 332,61		
Total dépenses de fonctionnement	734 883,05	734 883,05	Total recettes de fonctionnement
	<i>EQUILIBRE</i>		

Concernant l'investissement, M. le Maire présente les opérations d'investissement 2025 avec le report des restes à réaliser 2024, puis l'équilibre de la section d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2025			Propositions	RECETTES D'INVESTISSEMENT
	Propositions BP	RAR 2024	TOTAL BP		
16 - Emprunts et dettes assimilés	73 897,25		73 897,25	73 727,87	001 - Excédent d'investissement reporté
Total dépenses réelles hors opérations	73 897,25		73 897,25	7 218,29	10 - Dotations, fonds divers et réserves
42 - VOIRIE - EFFACEMENT RESEAUX SDE	35 783,87	2 108,23	37 892,10	76 218,30	16 - Emprunts et dettes assimilés
65 - CIMETIERE	30 790,68		30 790,68	157 164,46	Total recettes réelles hors opérations
67 - EGLISE	10 155,11		10 155,11	1 150,00	42 - VOIRIE - EFFACEMENT RESEAUX SDE
68 - GROUPE SCOLAIRE	3 000,00	2 550,00	5 550,00	17 700,00	65 - CIMETIERE
76 - AMENAGEMENT DU BOURG	45 000,00	19 597,20	64 597,20	21 228,69	76 - AMENAGEMENT DU BOURG
78 - MAIRIE	9 500,00	2 823,42	12 323,42	40 078,69	Total recettes opérations d'invest.
80 - ABRI PIQUE-NIQUE	30 000,00		30 000,00	52 589,3	023 - Virement de la section de fonctionnement
Total dépenses opérations d'invest.	164 229,66	27 078,85	191 308,51	15 373,31	040 - opération d'ordre d'amortissements
				67 962,61	Total recettes d'ordre
Total dépenses d'investissement	238 126,91	27 078,85	265 205,76	265 205,76	Total recettes d'investissement
			<i>EQUILIBRE</i>		

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2025 de la commune, équilibré comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 734 883,05€

Recettes : 734 883,05€



SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 265 205,76€
Recettes : 265 205,76€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour) :

➤ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2025 de la Commune

6- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente le Compte Financier Unique 2024 du budget assainissement, les sections d'exploitation et d'investissement :

REALISE 2024 - SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
618 - Divers (conv Dép35, redevance OM, Labocéa, RPQS)	693,89		70611 - Redevances Assainissement collectif
66 - Charges financières	57,29		70613 - Participation Assainissement collectif
Total dépenses réelles d'exploitation	54 209,09	40 518,11	Total recettes réelles d'exploitation
6811- Dépenses opérations d'ordre	36 450,22	6 227,21	777 - Recettes opérations d'ordre
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		46 745,32	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION
		-13771,98	Déficit d'exploitation

Soit pour la section d'exploitation un déficit de :

Dépenses : 54 290,09€
Recettes : 40 518,11€
Déficit : -13 771,98€

Ce déficit est dû à un rattrapage d'écritures comptables d'amortissements en 2024, qui a une conséquence sur l'écriture du budget mais pas sur la trésorerie.

Soit pour la section d'investissement un excédent de :

Dépenses : 26 136,53€
Recettes : 53 710€
Excédent : 27 573,47€

REALISE 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
1641 - Emprunt (capital)	19 909,32	17 066,87	*NI
1391 - subvention d'équipement	6 227,21	17 066,87	2158 - Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus
		36 643,13	*OF
		192,91	10222 - FCTVA
		183,42	2803 - Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion
		1 167,21	2813 - Constructions
		14 822,69	28156 - Matériel spécifique d'exploitation
		20 237,70	28158 - Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus
		39,20	2818 - Autres immobilisations corporelles
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	26 136,53	53710	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur REGEARD et le charge d'assurer la présidence du conseil pour soumettre le compte financier unique 2024 de la commune au vote des conseillers municipaux. Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, il quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé, considérant qu'il n'y a aucune remarque à formuler ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024
- **D'ARRETER** ainsi les comptes 2024 du budget annexe assainissement

7- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Vincent MELCION

Monsieur le Maire propose de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

Constatant que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : -13 771,98 €
 - un résultat reporté de : 4 883,82 €
 Soit un **déficit** de fonctionnement cumulé de : **8 888,16 €**

- un excédent d'investissement de : 27 573,47€
 - un excédent reporté de : 26 524,24€
 Soit un excédent de financement de **54 097,71€**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Résultat de fonctionnement au 31/12/2024 :

M. le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Section recettes de fonctionnement (article R002 Dépenses) : 8 888,16€
- Section d'investissement (article 1068) : 0€

Résultat d'investissement

Reporté en recettes d'investissement (article R001) : **54 097,71€**



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (14 voix Pour) :

DECIDE D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

- Part affectée à la section de fonctionnement (article 002) : **8 888,16€**
- Excédent d'investissement : **54 097,71€** reporté en recettes d'investissement (article R001).

8- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente au Conseil municipal le Budget Primitif Assainissement 2025 équilibré comme suit :

BP 2025 - SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	9 070,02		
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 000,00		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 070,02	22 658,70	70 - Vente de produits finis, prestations de services,
66 - Charges financières			76 - Produits financiers
002 - Déficit de fonctionnement reporté	8 888,16		002 - Excédent de fonctionnement reporté
Total dépenses réelles	17 958,18	22 658,70	Total recettes réelles
Total dépenses d'ordre	29 627,53	24 927,01	Total recettes d'ordre
Total dépenses de fonctionnement	47 585,71	47 585,71	Total recettes de fonctionnement

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses : 47 585,71€

Recettes : 47 585,71€

BP 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
OP 11 - Travaux station d'épuration	28 798,23		
2156 - Matériel spécifique d'exploitation	6 000,00		
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	22 798,23		
OP 12 - Réseau d'assainissement	30 000,00		
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	30 000,00		
- TOTAL OPERATIONS	58 798,23	0,00	- TOTAL RECETTES AFFECTEES
13911 - de la collectivité de rattachement	24 927,01	54 097,71	001 - Excédent d'investissement reporté
		183,42	2803 - Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion
		1 167,21	2813 - Constructions
		8 000,00	28156 - Matériel spécifique d'exploitation
		20 237,70	28158 - Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus
		39,20	2818 - Autres immobilisations corporelles
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	24 927,01	83 725,24	- TOTAL RECETTES FINANCIERES
- TOTAL INVESTISSEMENT	83 725,24	83 725,24	- TOTAL INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 83 725,24€

Recettes : 83 725,24€



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité (14 voix Pour) :

➤ **D'APPROUVER** le Budget Primitif Assainissement 2025

POINTS DIVERS :

Extension du groupe scolaire : Arrêt Procédure Appel candidature Projet extension école.

Suite au vote de l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre du 3 février 2025, M. Pinault a confirmé sa volonté de participer au projet et propose de mettre à disposition une équipe pour réaliser l'étude préalable et valider le cadre de son engagement.

Une première rencontre a eu lieu le 14 mars avec M. Thibault MARCA et Lucie NINEY (NeM Architectes) pour permettre à cette équipe d'appréhender au plus juste les attentes et besoins.

Sachant que M. Pinault s'est engagé à prendre financièrement à sa charge la réalisation des études, M. Le Maire informe qu'au regard de ces nouvelles conditions la procédure d'appel à candidature a été arrêtée.

Pour mener à bien ce projet, M. Le Maire propose la création de 2 équipes spécifiques distinctes :

- Equipe projet : équipe très restreinte composée de 3 élus en lien direct avec l'équipe de maîtrise d'œuvre. Elle devra être en capacité de répondre sur des délais très courts aux sollicitations, au fur et à mesure de l'avancée du projet.
- Comité de suivi : équipe projet élargie composée de la directrice de l'école, de la directrice du centre de loisirs, de deux délégués ou parents d'élèves et de 2 élus issus de la commission des affaires scolaires et/ou commission travaux (en plus des 3 élus de l'équipe projet), elle sera sollicitée à minima à 3 reprises pour participer à la validation de la pré-esquisse, de l'avant-projet et du projet définitif.

M. Le Maire précise que le conseil municipal reste la seule instance décisionnelle. L'esquisse et le projet définitif seront soumis à sa validation. De même une réunion publique sera organisée avant dépôt du projet.

➤ **PROCHAINS CONSEILS**

- Lundi 5 mai 2025
- Lundi 2 juin 2025
- Lundi 7 juillet 2025

➤ **SECRETARIAT DE MAIRIE OUVERT**

- Samedi 5 avril 2025
- Samedi 17 mai 2025
- Samedi 14 juin 2025
- Samedi 5 juillet 2025

La séance est levée à 20h15.

Pour extraits conformes au registre des délibérations

Le Maire,

M. Vincent MELCION

La secrétaire de séance,

Mme Lydie QUENET

